

R R E P - Réseau Régional Energie & Précarité en Provence Alpes Côte d'Azur



La précarité énergétique : définition

Quelques chiffres en Provence Alpes Côte d'Azur

Selon la loi, une personne est en situation de précarité énergétique lorsqu'elle « éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat.énergétique ». 3,8 millions de ménages en France métropolitaine sont en situation de précarité énergétique dans leur logement (le foyer dépense plus de 10% de son budget pour ses factures d'énergie).(définition du ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie)

En région Provence Alpes Côte d'Azur 15% des ménages ont un taux d'effort énergétique supérieur à 10%*(soit environ 700.000 personnes).

Malgré un climat clément, 890.000 personnes déclarent souffrir du froid en PACA.*

En région PACA, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est supérieur à la moyenne nationale. *

* Sources Insee 2006

Mode de chauffage principal et secondaire des ménages en Provence-Alpes-Côte d'Azur

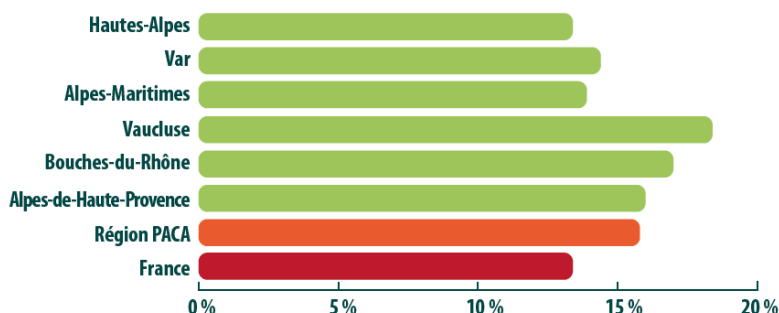
	PART DES MÉNAGES UTILISANT CE MODE DE CHAUFFAGE	PART DES MÉNAGES AYANT DÉCLARÉ AVOIR EU FROID
Pas de chauffage principal	0,8%	21,0%
Chaudière collective	21,9%	17,2%
Chauffage électrique	31,1%	19,0%
Chaudière indépendante	32%	14,6%
Appareils indépendants	8,8%	34,3%
Autres modes de chauffage	5,5%	9,8%
Tous modes de chauffage principal	100,0%	18,0%

Lecture : 21,9 % des ménages utilisent une chaudière collective comme mode de chauffage principal en PACA ; contre 17,6% des ménages ayant déclaré avoir eu froid.

Champs : Région PACA

Source : Insee, enquête nationale Logement 2006

Un nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté supérieur à la moyenne nationale (60 % des revenus disponibles)

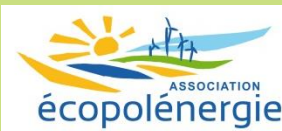


Source : Insee RDL 2007

Le réseau régional Energie & Précarité est coordonné par un comité de pilotage composé des financeurs et de l'équipe d'animation (Région PACA, ADEME, EDF, Ecopolénergie, GERES) et par un comité de veille composé des structures et têtes de réseaux régionales de l'action sociale, du logement, de l'énergie et de la santé.

Le RREP est animé par :

Virginie VIERI



Marie Maud GERARD



researep@gmail.com

09.72.12.60.14



RREP - Réseau Régional Energie & Précarité en Provence Alpes Côte d'Azur



Le RREP rassemble des acteurs et professionnels des différents domaines concernés par la précarité énergétique :

- Action sociale
- Habitat
- Énergie
- Santé



Depuis 2008, le réseau RREP facilite la mise en relation de ces acteurs sur le territoire régional pour encourager l'émergence de solutions durables de lutte contre la précarité énergétique.

Le RREP est un réseau qui fonctionne grâce à l'implication de ses membres.

Objectifs du RREP

- Informer les acteurs régionaux sur la thématique
- Capitaliser et mutualiser les diverses expériences menées sur la Région
- Améliorer la prise en compte de la précarité énergétique dans les politiques publiques

Les outils d'information et de mobilisation

- Des journées techniques
- Une journée annuelle
- Un centre de ressources
- Diffusion d'informations : La lettre du RREP et la liste de diffusion researep@gmail.com
- Site Internet : www.precarite-energie.org/-Reseau-Regional-Energie-Precarite-
- Réponses aux demandes d'informations et interventions à la demande de ses membres

L'échange et la mutualisation sont essentiels pour renforcer les connaissances sur la précarité énergétique.

Pour être membre du RREP

Téléchargez la fiche « devenir membre » <https://sites.google.com/site/researegionalenergieprecarite/>

Envoyez une demande d'inscription à researep@gmail.com

Le RREP s'inscrit dans le réseau national RAPPEL (Réseau des Acteurs de la Pauvreté et de la Précarité Énergétique dans le Logement).

Retrouvez toutes les informations sur la précarité énergétique sur le site : www.precarite-energie.org

Le réseau est soutenu par

